

Colloque « Dialogue Social – Rapprochement des cultures par les langues »

UNESCO 16 mai 2016

En quoi l'école est-elle un espace d'intégration sociale ?

Mme Béatrice Duhayon - Blanchard

Il m'a été demandé de parler de « l'Ecole, espace d'intégration sociale », vaste et important sujet qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, en particulier sur l'école républicaine confrontée tous les jours à ce défi, et j'espère que mon témoignage apportera une autre lumière et vous laissera sur une note plus optimiste.

Mais avant de rentrer dans le vif du sujet, il est important d'être sur que nous parlons bien le même langage, aussi je voudrai préciser ce qu'est l'intégration sociale et ce qu'elle implique par rapport à d'autres concepts, utilisés au gré des politiques, tels que l'assimilation ou l'insertion.

En effet, Qu'est-ce que l'intégration ? Comment la définir ?

Selon la définition du dictionnaire, l'insertion sociale est : « l'action ayant pour objectif de faire évoluer une personne isolée ou marginale vers un état où les échanges avec son environnement social sont considérés comme satisfaisants. » On comprend donc que l'intégration sociale nécessite une appropriation des valeurs, des règles et des normes du système dans lequel elle s'inscrit, permettant ainsi à chacun de vivre paisiblement dans le respect des lois et l'exercice de ses droits et de ses devoirs.

Cette définition nous fait vite concevoir que l'intégration n'est pas un problème simple qui se résout rapidement, mais un processus long et complexe qui exige du temps et revêt plusieurs dimensions.

Mais pour être précis sur ce concept d'intégration, il est essentiel, comme nous le disions, de le distinguer de l'assimilation, ou encore de l'insertion :

- En effet, l'intégration n'est pas assimilation car l'assimilation évoque l'absorption qui aboutit à la suppression de toutes les différences, à la négation de l'autre, à son annexion en quelque sorte.
- L'intégration n'est pas non plus l'insertion dont les objectifs se limitent à l'atteinte de standards socio-économiques satisfaisants. L'insertion considère l'immigré comme une force de travail utile et nécessaire mais garde la vision de sa différence irréductible en tant qu'étranger, différence qui justifie sa non-admissibilité à la société française et donc finalement son exclusion.
- L'intégration, c'est une voie privilégiée entre assimilation et insertion, qui doit permettre à chacun, quelque soit son lieu de naissance et ses origines, de se sentir « accueilli », « chez lui » sans avoir à prouver sa légitimité dans le pays d'accueil.

Pour reprendre l'excellente définition de Jacqueline Costa-Lacoux dans son ouvrage " De l'immigré au citoyen ", l'intégration implique que chacun accepte de se constituer partie du tout et s'engage à respecter l'intégrité de l'ensemble ». A la différence de l'assimilation ou de l'insertion, l'intégration demande donc un effort réciproque et dépend de l'adhésion de chacun à s'ouvrir à la diversité de tous avec une même volonté de construire une culture commune.

On peut dire aussi que l'intégration est un droit à « l'indifférenciation » de chacun, quelles que soient ses spécificités culturelles liées à ses origines, afin que tous vivent harmonieusement dans le paysage national sans aucunes formes de marginalisation ou d'exclusion sociale.

Il s'agit donc de ne jamais oublier que l'émigré s'exile toujours avec ses ancêtres et accepter ses spécificités culturelles, sociales et morales et en même temps tenir pour vrai que l'ensemble de la société s'enrichit de cette variété, de cette complexité. L'intégration suscite la participation active de tous, si variés et différents soient-ils, à la construction d'une société nationale.

Elle permet ainsi à l'immigré, en s'intégrant à la société, d'en tirer les éléments de son identité par rapport au groupe, et, de ne plus être un individu isolé, simple force de travail juxtaposé à d'autres, mais devenir un habitant de la cité.

Cependant, si l'on s'en réfère à ARISTOTE, pour être un citoyen authentique, il faut exercer une fonction publique : soit siéger au tribunal ou participer aux assemblées du peuple. En un mot, il ne faut pas être « simplement gouverné, mais aussi gouvernant »

Par conséquent, pour aboutir à ce développement de la citoyenneté réelle, l'école, et en particulier l'apprentissage et maîtrise de la langue nationale (et donc en l'occurrence du français) et des codes sociaux jouent un rôle fondamental.

En effet, bien au delà de la possibilité d'insertion dans la vie professionnelle que permet la maîtrise du français, la langue est vectrice d'intégration. Elle est le véhicule de la culture nationale, elle porte des valeurs et traduit des sentiments dans des contextes sociaux bien précis.

Une langue a une histoire qui a permis au temps de forger le sens et la valeur des mots, le sens et la valeur de la syntaxe et le sens et la valeur des émotions que portent ensemble ces mots et cette syntaxe.

En retour, la langue construit celui qui la parle et forge son identité en référence avec les concepts qu'elle véhicule.

L'apprentissage et la maîtrise de la langue française, écrite et parlée, est donc incontournable de l'appropriation des valeurs de la France et de sa civilisation.

Ainsi, par exemple, c'est dans l'apprentissage de la langue que se découvrent les codes sociaux, comme l'utilisation du « tu » ou du « vous ».

Maîtriser la langue, c'est s'ouvrir à l'autre en partageant le même référentiel de codes et de valeurs. C'est d'ailleurs les problèmes que l'on voit dans certaines cités, avec le refus des valeurs de la France symbolisées par la langue normative, et l'utilisation d'autres codes, comme le verlan par exemple, fabriqué par les jeunes pour montrer leur opposition..

Mais je voudrais maintenant illustrer mes propos, en tant que Présidente et au nom de tous les acteurs du Centre France- Asie, en vous parlant de ce qui nous anime tous et vous dire en quelques mots en quoi et comment le CFA se veut un espace spécifique d'intégration sociale.

Le petit film introductif a déjà tracé l'histoire du Centre France- Asie, au cours du (presque) siècle de son existence, mais je voudrai rapidement reconsidérer avec vous l'évolution radicale de son statut et de ses objectifs en fonction des tribulations de l'histoire.

En effet, c'est en 1920 que Mgr Budes de Guerbriant, devenu Supérieur général de la Société des MEP après une longue mission au Sichuan puis à Canton, prend conscience, lors d'une visite officielle à la demande du Vatican, de l'importance de la Chine nouvelle. Il décide alors de faire venir des étudiants chinois en France afin de former les nouveaux cadres et les élites pour ce pays. Pour ce faire, il rappelle le Père Lebbe, missionnaire MEP en Chine, pour les accueillir dans un foyer d'étudiants Chinois qui marque l'origine du CFA.

La 2^e guerre mondiale va bousculer le Foyer. En effet, Tchang Kai-chek est le premier à faire face aux Forces de l'AXE, les soldats japonais, et pendant les huit ans du conflit qui va opposer Chine et Japon (1937-1945), 14 millions de Chinois trouvent la mort et 100 millions deviennent des réfugiés dont un grand nombre va rejoindre la France.

Puis en 1975, c'est la chute de Saïgon et la prise du pouvoir par les communistes. La France est terre d'immigration par excellence pour tous ces ressortissants de l'ex-Indochine, et plus de 200 000 Vietnamiens, Cambodgiens et Laotiens se réfugient sur le sol français.

Pour pouvoir s'adapter aux nouveaux besoins de cette communauté meurtrie, l'association modifie ses statuts et devient Centre France-Asie, se mettant au service de tous les ressortissants d'Extrême-Orient.

Ses nombreuses actions pour tenter d'intégrer les réfugiés (aide pour l'obtention de papiers, logement, travail, apprentissage de la langue française, suivi psychologique...) valent au CFA d'être, en 1978, reconnu « d'intérêt général à caractère philanthropique, éducatif et social » et donc habilité à recevoir des dons déductibles tant pour les particuliers que pour les entreprises, puis en 1982, lauréat du Prix International Droits de l'Homme » La croix-Evénement. En 1984, le CFA est reconnu « Organisme social par la DASS, et en 1984 également, il reçoit l'agrément de la Fondation de France, puis en 1995, il est agréé pour l'instruction des dossiers RMI.

Historiquement, parallèlement aux solidarités nationales très fortes entre les ressortissants de chacun des pays asiatiques, le CFA a été et reste encore aujourd'hui le lien entre la société d'origine asiatique et la société française, jouant ce rôle d'intégration sociale, tant pour les primo-arrivants que pour ceux qui ont déjà rejoint le monde du travail, le plus souvent dans l'économie informelle ; pour ceux-là, le CFA tente de les insérer dans l'économie formelle qui va prendre le relais et les conduire de l'insertion à l'intégration .

Aujourd'hui, plus qu'une école, le CFA se veut une promesse d'ascension sociale pour aider les jeunes asiatiques à s'inscrire dans l'environnement culturel et institutionnel français. On peut aussi dire que c'est un espace de transition, qui prend la place de la famille absente, pour accompagner ces jeunes au travers d'une écoute et d'un apprentissage de la langue.

Outre le soutien moral, l'estime et l'entraide entre tous, les objectifs prioritaires du CFA sont doubles :

- d'une part, l'apprentissage et la maîtrise du français, moyen le plus sûr, -comme nous l'avons vu -, de lutte contre l'enfermement culturel, social et professionnel ;
- d'autre part, une aide à poursuivre des études universitaires pour ceux qui le peuvent, notamment par l'obtention de bourses annuelles.

L'enseignement du français est suivi par environ 600 élèves, âgés de 25 à 40 ans, en majorité des femmes. Les frais de scolarité sont peu onéreux et permettent juste de couvrir les charges, réduites au maximum car nos locaux sont mis à disposition par les MEP et à part deux administratives (il m'est difficile de les qualifier d'administratives tant elles sont dévouées à leur tâche), toute l'équipe est bénévole. L'école ne se pose pas de question sur le recrutement et accueille tous les élèves d'origine asiatique sans tenir compte de leur niveau social, de leur religion, de leurs papiers ou de leurs capacités intellectuelles... Les élèves viennent de tous les pays d'Extrême-Orient : Chine, Vietnam, Thaïlande, Taiwan, Cambodge, Népal, Corée-du Sud, Corée-du- Nord...

Les dix-huit cours, dispensés dans 5 salles, couvrent quatre niveaux d'enseignement, conformément aux recommandations du Cadre Européen Commun de Référence, et sont répartis sur toute la semaine. Cet apprentissage de la langue française exige une grande rigueur ; il est assuré par une quarantaine de professeurs, tous bénévoles, sous la coordination d'une équipe pédagogique de quatre professeurs volontaires. Tous déploient, avec patience et brio, la même pédagogie avec une volonté d'ancrer leur transmission dans le long terme, en utilisant des techniques de mémorisation qui tiennent compte du phénomène d'oubli, très étudié par les psychologues. Il faut également noter que tous nos professeurs étant volontaires, ils enseignent au CFA par choix, et non pas par nécessité économique, et ce choix ils l'ont fait parce qu'ils connaissent et apprécient la culture asiatique. Cela a deux conséquences très positives :

- d'une part ils savent d'anticiper les possibles difficultés des élèves pour une bonne maîtrise de la langue française
- Et d'autre part, ils tiennent compte et respectent les valeurs et les codes véhiculés par les langues maternelles des élèves et valorisent cet héritage culturel. On est plus dans la notion de faute, d'erreur mais dans des relations d'estime réciproque entre le professeur et l'élève, chacun essayant de mieux comprendre la culture et le mode de pensée de l'autre. C'est donc un enseignement extrêmement « bienveillant » !

Malgré le faible coût de la scolarité, le CFA se modernise sans cesse pour faire profiter ses élèves des dernières technologies et aujourd'hui nous avons commencé à équiper nos salles d'écrans permettant la projection de vidéos et l'utilisation des dernières techniques audiovisuelles d'enseignement.

Le suivi de chaque élève est totalement personnalisé : ainsi, chaque candidat à l'inscription bénéficie d'un entretien particulier qui permet de lui proposer le niveau d'apprentissage le mieux adapté et, ceux qui en ont besoin sont orientés vers des cours de soutien à effectifs réduits de 8 étudiants maximum. Pour ceux qui sont décidés à s'exprimer, l'enseignement est complété par des cours de conversation dont les sujets sont choisis entre élèves et professeur sur un thème sociétal, débat, récits ou souvenirs de voyages, témoignages. Ils permettent à de progresser de façon significative à l'oral.

Les connaissances acquises, tant en expression et compréhension orales et écrites, qu'en grammaire, vocabulaire et culture générale sont régulièrement mesurées par des tests conçus par les professeurs et qui permettent à l'élève de mieux se situer dans son parcours d'apprentissage.

Le CFA est riche d'une bibliothèque qui est un vrai espace d'acculturation : en effet pour les professeurs, outre les essentiels manuels scolaires on trouve des ouvrages consacrés à la culture de l'Extrême- Orient, les revues dédiées aux Asiatiques de France comme par exemple : Amical Belleville, Café crème, Echo, Festival...Et pour les étudiants une belle sélection de contes et romans classiques de la littérature française, choisis pour leur lecture facile.

Mais parlons maintenant des boursiers, ils sont une cinquantaine, sélectionnés tous les ans sur des critères de mérite universitaire et de nécessité financières. Etudiants en région parisienne, ils viennent de tous les domaines d'apprentissage, avec une orientation musique qui tend à s'estomper. Au fil de l'année, le CFA leur propose de nombreuses activités culturelles pour présenter les institutions la France et son patrimoine culturel : Visites de l'Assemblée Nationale, du Sénat, de l'Hôtel de Ville, de Versailles, des MEP, présentation de la topographie parisienne, conférences à visée éducative sur les divers aspects de la vie française qui leur font découvrir les richesses de notre patrimoine, les beautés de notre architecture et l'organisation de notre système politique.

A ces moments de culture et de réflexions s'ajoutent des temps de convivialité lors de dîners, avec en particulier, les témoignages des anciens qui ont « réussi leur intégration » et viennent partager leur expérience.

Enfin, à une modeste échelle, le CFA est toujours à la disposition de tous les réfugiés du Sud-est asiatiques pour toutes les informations sur l'orientation, les services sociaux, les conseils juridiques et ponctuellement les aides dont ils pourraient avoir besoin.

Et bien sur, il ne faut pas oublier le concert annuel dans la chapelle des MEP, offert par les boursiers en remerciement de l'aide qu'ils reçoivent et qui allie avec talent les cultures asiatique et occidentale. Cette année il aura lieu le vendredi 9 juin à 19.00 et vous y êtes tous cordialement invités.

Ainsi, plus qu'une école le CFA, est un lieu d'éducation à la vie qui allie éducation formelle et informelle afin de favoriser l'échange et le dialogue interculturels suivant les quatre éléments fondamentaux de la définition de l'UNESCO:

- Apprendre à savoir,
- Apprendre à faire,
- Apprendre à vivre ensemble
- Et apprendre à être

Aujourd'hui, la communauté asiatique est estimée à plus de 1 million de personnes principalement à Paris et en Ile-de-France et est un atout majeur pour la France. Les différentes générations d'émigrés venues d'Extrême-Orient ont apporté un dynamisme économique qui n'est plus à démontrer. On peut seulement regretter leur absence de la vie citoyenne française, à commencer par l'inscription

sur les listes électorales, la participation aux différents scrutins ou l'élection à des fonctions tant en collectivités qu'à des mandats nationaux. Espérons que l'œuvre du CFA portera ses fruits et permettra aussi de les ouvrir à ce facteur clé de la culture et de l'identité française.

Avec un pied dans le monde de l'éducation et l'autre dans la société civile, le CFA est une véritable passerelle qui participe activement à rattacher ces jeunes qui ont quitté familles et références culturelles du quotidien, aux réalités positives de la France, évitant les replis communautaristes.

Forts de la richesse des cultures partagées, tous ceux qui marchent avec le CFA œuvrent pour l'intégration sociale dans une logique qui dépasse les frontières, permettant à chacun (élèves, boursiers, enseignants, administratifs, membres du conseil...) de vivre une fraternité entre «les quatre mers», riche d'apports innombrables.

Et maintenant, je vous donne rendez-vous dans trois ans, pour célébrer ensemble l'anniversaire du CFA qui marquera 100 ans de générosité, d'ouverture et d'accueil aux émigrés d'Extrême-Orient.